

Liste détaillée des défis

Règle : 3 défis à choisir et 5 étoiles à cumuler parmi la liste des défis

Possibilité de choisir :

- . Un ou plusieurs défis déjà mis en place dans l'entreprise .
- . Plusieurs défis dans une même catégorie .
- . L'ensemble des défis doivent totaliser au moins 5 étoiles .

PREVENTION DES DECHETS - Favoriser la réduction des déchets et leur nocivité

Afin qu'ils puissent suivre des filières appropriées, il est impératif de trier et de stocker les déchets par catégorie : les déchets non dangereux doivent être séparés des déchets dangereux ; les déchets valorisables doivent être triés pour être recyclés. Le tri s'effectue en fonction des possibilités de collecte et de valorisation existantes.

DECHETS POUR LES CLIENTS

**** Défi DEC1 : SACS REUTILISABLES**

Proposer une alternative aux sacs plastiques distribués aux clients (*ex : sacs biodégradables, compostables, en papier ou réutilisables*).

**** Défi DEC2 : STOP AUX SACS**

Ne plus distribuer systématiquement de sacs aux clients et les sensibiliser grâce à la pastille « stop aux sacs » (remise par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente).

*** Défi DEC3 : POINT DE COLLECTE**

Mettre en place un point de collecte des déchets dans son commerce pour les clients (pour les ampoules, les piles, les cannettes, les vêtements,...)

*** Défi DEC4 : EMBALLAGES CLIENTS**

Livrer en vrac, utiliser des contenants plus volumineux etc.

DECHETS D'ACTIVITÉ

*** Défi DAC1 : STOP AU GASPILLAGE**

Limiter le gaspillage alimentaire et rationaliser la consommation des produits (*ex : améliorer la planification de l'approvisionnement, la gestion des stocks, ajuster les quantités, éviter les fournitures jetables, privilégier les grands formats...*)

**** Défi DAC2 : REDUIRE LA NOCIVITE**

Remplacer au minimum deux produits étiquetés dangereux par des produits éco-labellisés (*exemples de labels officiels : marque NF Environnement, Ecolabel Européen*)

*** Défi DAC3 : REPARATION / REEMPLOI DE MATERIEL**

Récupérer/réparer et réemployer les produits pour un usage interne (*appareils électroménagers, meubles, utilisation des emballages en plastique comme boîtes de conservation...*)

*** Défi DAC4 : EMBALLAGES FOURNISSEURS**

Demander à ses fournisseurs de diminuer le suremballage des produits approvisionnés (*ex : favoriser les produits livrés en vrac, en grands conditionnements...*)

*** Défi DAC5 : REPRISE FOURNISSEUR**

Utiliser des filières de reprise proposées par vos fournisseurs (consignes, systèmes retour etc.)

*** Défi DAC6 : PROPRETE (Marchés uniquement) :**

Rendre son espace propre à l'issue du marché.

GESTION DES DECHETS - Trier ses déchets, c'est rendre le recyclage possible

Afin qu'ils puissent suivre des filières appropriées, il est impératif de trier et de stocker les déchets par catégorie : les déchets non dangereux doivent être séparés des déchets dangereux ; les déchets valorisables doivent être triés pour être recyclés. Le tri s'effectue en fonction des possibilités de collecte et de valorisation existantes.

**** Défi GES1 : DECHETS DANGEREUX :**

Améliorer la gestion des déchets dangereux en les séparant des autres (ex : faire appel à un organisme agréé pour la collecte ou les apporter en déchetterie professionnelle)

*** Défi GES2 : TRI SELECTIF :**

Favoriser la gestion des déchets par un tri rigoureux :

- Les déchets valorisables (Papier, Carton, Métaux, Verre) doivent être jetés dans la poubelle des recyclables (Ordures ménagères-poubelle verte) / ou déposés en déchèterie (professionnelle) / ou gérés par un prestataire privé.
- Les déchets non valorisables (assimilables aux ordures ménagères) doivent être jetés dans le Bac noir-marron / ou déposés en déchèterie professionnelle / ou gérés par un prestataire privé.

**** Défi GES3 : DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES :**

Améliorer la gestion des déchets d'équipement électriques et électroniques en les déposant ou en les faisant collecter par un prestataire spécialisé ou par une association

**** Défi GES4 : BROYEUR :**

Acquérir et utiliser un compacteur ou broyeur (papiers, cartons, bouteilles, contenants métalliques...) afin de réduire le volume des déchets

ECO-PRODUITS - Encourager le développement des produits plus respectueux de l'environnement

L'objectif est de diminuer l'impact des produits sur l'environnement et de répondre à l'attente des clients. Seuls les produits ayant une reconnaissance officielle pourront être choisis dans le cadre de ces défis.

**** Défi ECO1 : VENTE ECO-PRODUITS :**

Favoriser la commercialisation des éco-produits (exemples de labels officiels : marquage NF Environnement, Ecolabel Européen, Agriculture Biologique, Label Rouge, etc.) et/ou de Produits issus du commerce équitable et/ou de produits de saison (alimentaire).

*** Défi ECO2 : EMPLOI ECO PRODUITS :**

- Utiliser des produits d'entretien ou de consommation courante éco-labellisés (utilisation d'un minimum de 2 produits ayant un label officiel).
- Utiliser des produits naturels (ex : vinaigre blanc).
- Faire appel à des fournisseurs ayant intégré une démarche environnementale : ex : Un Imprimeur Imprim'vert[®], une entreprise ISO 14001...

***** Défi ECO3 : TECHNO-PROPRES :**

Utiliser des technologies propres dans le cadre de l'activité ou de la production (défi réservé à des activités spécifiques: imprimeurs, pressings, garagiste, peintre en bâtiment, photographe...).

EAU & FLUIDES - Améliorer la gestion de l'eau et prévenir les pollutions

L'eau est une ressource menacée qu'il convient d'économiser. Elle a également un coût qui incite à limiter les consommations. Concernant les rejets d'eaux usées, les entreprises se doivent de les maîtriser pour préserver les milieux aquatiques.

**** Défi EAU1 : CONSOMMATION EAU :**

Réduire et maîtriser ses consommations d'eau (ex : installer des équipements de type mousseurs, surpresseurs de chasse d'eau, mise en circuit fermé, récupération d'eau de pluie ou de production).

***** Défi EAU2 : REJETS :**

Mettre en place des équipements de prétraitement ou de prévention des pollutions de l'eau (ex : bacs à graisses, séparateur à hydrocarbures, fontaine à solvants, bac biologique, distillateurs à circuit fermé...)

**** Défi EAU3 : FLUIDES FRIGORIGENES:**

Faire entretenir ses équipements frigorifiques et récupérer les fluides frigorigènes conformément à la réglementation (ex : faire appel à des organismes agréés avec fiche d'intervention).

*** Défi EAU4 : RECUPERATION (Marchés uniquement) :**

Aménager son étal de telle sorte que l'eau ne s'écoule pas dans les allées.

TRANSPORTS - Réduire les émissions polluantes générées

Aujourd'hui, les transports sont à l'origine d'un tiers de la consommation totale d'énergie. Ils sont aussi responsables d'une part importante de la pollution de l'air en émettant 28% des émissions de CO₂, principal gaz à effet de serre (en France).

***** Défi TRA1 : TRANSPORT ALTERNATIF**

- Préférer les modes de déplacements alternatifs ou doux
- Favoriser l'offre de produits locaux avec communication sur la provenance (Poitou-Charentes et départements limitrophes)

(ex : faire appel à des services de coursiers à vélo, favoriser le transport en commun pour vos salariés, demander aux fournisseurs d'adopter cette philosophie, inciter le consommateur à utiliser les transports en commun, choisir des fournisseurs de proximité, mutualiser les trajets entre commerçants)

***** Défi TRA2 : VEHICULE "VERT"**

Préférer les véhicules plus respectueux de l'environnement en location ou achat (électriques, hybrides, GPL).

*** Défi TRA3 : CONDUITE SOUPLE**

Se former et/ou former vos salariés à la conduite souple (25% d'économie de carburant et baisse moyenne des accidents de 10 à 15%)

ENERGIE - Maîtriser et réduire ses consommations

Ce volet a pour objectif d'optimiser la performance des locaux et des équipements tels que les appareils de climatisation, les installations de chauffage, les appareils de production / fabrication, les équipements informatiques, etc.

EQUIPEMENTS ET INSTALLATION

***** Défi INS1 : ISOLATION THERMIQUE :**

Faire un diagnostic énergétique des locaux
Et/ou

Engager des travaux nécessaires sur l'isolation pour obtenir un bâtiment moins consommateur en énergie (utilisation ou non d'éco-matériaux : liège, chanvre, fibre de bois...)

**** Défi INS2 : ECLAIRAGE :**

- Renouveler l'éclairage de son commerce et utiliser des lampes « basse consommation », leds, ballasts électroniques etc.
- Installer des détecteurs de présence dans les zones peu occupées

*** Défi INS3 : EQUIPEMENT :**

- Optimiser l'utilisation et le fonctionnement des équipements électriques, électroniques, thermiques (ex : équiper les appareils de dispositifs de mise en veille ou extinction automatiques, détecteurs de présence, de systèmes de régulation de la température, de programmeurs, etc.)
- Utiliser du matériel peu énergivore (se référer aux étiquettes énergie)

**** Défi INS4 : CLIMATISATION :**

Choisir des équipements performants et/ou équiper les appareils de système de régulation ou programmation

MAITRISE DES CONSOMMATIONS

**** Défi CONSO1 : VITRINE :**

Eteindre manuellement les vitrines et/ ou enseignes lumineuses ou mettre en place un système d'extinction automatique,

Et/ou

Diminuer de façon significative les puissances installées

*** Défi CONSO2 : AGENCEMENT :**

Aménager les locaux de manière à privilégier une orientation favorisant la captation des apports de chaleur et d'un bon niveau de confort thermique (ex : *installation des vitrines d'exposition fermées,...*)

*** Défi CONSO3 : CONSOMMATION ENERGETIQUE :**

Réaliser un suivi des consommations énergétiques (ex : *mise en place de tableaux de bord dédiés, travail avec le fournisseur d'énergie, ...*)

ENGAGEMENT SOCIAL & SECURITE - Agir en faveur d'actions sociales, protéger ses salariés

Sécurisez et rendez vos locaux accessibles à tous, agissez auprès d'œuvres à vocation sociale, médicale etc.

*** Défi SOC1 : ETAT DES LIEUX ACCESSIBILITE :**

Faire réaliser un diagnostic accessibilité de vos locaux

***** Défi SOC2 : MISE EN ACCESSIBILITE :**

Réaliser des travaux pour faciliter l'accessibilité à votre magasin et/ou atelier aux personnes à mobilité réduite (pas de porte, largeur de passages, installations sanitaires, comptoir d'accueil, signalétique...)

*** Défi SOC3 : SECURITE DES LOCAUX :**

Réaliser le contrôle annuel de votre installation électrique **et** incendie.

**** Défi SOC4 : EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (Employeurs uniquement) :**

Réaliser le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

**** Défi SOC5 : ACTION SOCIALE :**

Soutenir financièrement, donner des produits et/ou offrir des prestations à des œuvres sociales, médicales écoles etc. (ex. *réparer gratuitement des véhicules, offrir une coloration, donner des fournitures...*).